



Europe /
International

Une offre
« **clé en main** »



V.I.E

À TEMPS ET COÛTS PARTAGÉS

Un service exclusif destiné aux TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes pour prospecter de nouveaux marchés, se lancer ou s'affirmer à l'international avec de jeunes talents

**ET SI VOUS BOOSTIEZ VOS CAPACITÉS
OPÉRATIONNELLES À L'ÉTRANGER ?**

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises vous propose, dans le cadre d'un partenariat avec Business France, de bénéficier d'une représentation à l'étranger à un coût attractif par le biais du **V.I.E (Volontariat International en Entreprise) à temps et coûts partagés**.

Le V.I.E, son principe ?

Une entreprise de droit français confie une mission professionnelle à l'étranger, à un jeune âgé de 18 à 28 ans, d'une durée de 6 à 24 mois.



La formule V.I.E est gérée pour le compte de l'État par Business France.

www.businessfrance.fr/vie-home

LE V.I.E À TEMPS ET COÛTS PARTAGÉS D'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

PRINCIPE

- **Mutualiser cette solution RH** pour 2 entreprises complémentaires
- Bénéficier d'une **représentation à l'étranger**

POUR QUI

- **TPE/PME industrielles** et de **services à l'industrie** ayant son siège social en Auvergne-Rhône-Alpes

COMMENT

- Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises assure la **mise en place** et le **suivi du dispositif** en coordination avec Business France

LES + DE LA FORMULE



ENSEMBLE

Nous construisons votre projet : définition de la stratégie (mission, pays d'affectation, durée, budget...)



NOUS

- **Préparation de votre dossier de demande d'agrément** qui valide la capacité de votre entreprise à utiliser le dispositif
- **Publication de l'offre d'emploi, sélection des candidats** et **planification des entretiens**
- **Assistance et suivi opérationnel** de la mission et de la bonne répartition du temps du V.I.E



VOUS

- **Accès à une solution RH** export mutualisée
- **Limitation des risques** en testant un marché à moindre coût
- **Formule adaptée** à tous les marchés, Europe ou «Grand Export», que vous soyez exportateur débutant ou aguerri
- **Economie de votre temps** précieux

TARIFS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge à hauteur de **50 % plafonné à 30 000 €** les dépenses suivantes :

- l'indemnité forfaitaire d'entretien
- les frais de gestion et de protection sociale pour une mission d'une durée de 12 mois à 24 mois

Mobilisation d'un **chèque export national de 2 500 €** au 01/01/2021

Exemples de tarifs V.I.E à temps et coûts partagés

Mission de 12 mois	Canada	Allemagne (Dusseldorf)
Coûts temps partagé*	13 939,50 € H.T / an	14 089,02 € H.T / an
Subvention régionale	6 969,75 € H.T / an	7 044,51 € H.T / an
chèque relance export	2 500 €	2 500 €
Coût restant à charge par entreprise	4 469,75 € H.T 372,48 € H.T / mois	4 544,51 € H.T 378,71 € H.T / mois

*Ce budget correspond uniquement à l'indemnité forfaitaire d'entretien et frais de protection sociale, à cela s'ajoutent les frais relatifs à la structure d'accueil locale, le matériel informatique et les frais divers du V.I.E.

Contact

Julie DEBITON

Chargée d'affaires International & Europe
jdebiton@arae.fr | 04 73 19 60 34
www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr



#TFEAURA

#VIE_RH